

Les mobilités à l'étranger sont autorisées à partir de la deuxième année, pour un semestre ou une année scolaire entière.

Vous devez commencer à préparer votre séjour un an à l'avance. Informez-vous sur les programmes d'échanges, les destinations envisageables et prenez contact avec la directrice dès la rentrée de l'année précédant l'année de départ. Envisager plusieurs destinations (maximum 3) car les candidatures ne sont pas automatiquement acceptées par l'établissement d'accueil.

Le choix de la destination est bien sûr essentiel. Solliciter le conseil de ses professeurs est fortement recommandé.

Attention : si vous partez pour un semestre, assurez-vous de la bonne coïncidence de vos dates de départ et d'arrivée dans le pays d'accueil avec les dates de début et de fin de semestre en France.

Etapes	Les démarches	Date limite de dépôt
Dépôt de votre candidature au CMDL	Le dépôt du formulaire de candidature. Vos démarches sont alors étudiées. Critères de sélection: motivation, dossier scolaire, niveau de langue. Une fois votre projet accepté, vous devez constituer vos dossiers de candidature.	6 janvier 26
Préparation des tous les documents nécessaires à votre candidature	La constitution du dossier de candidature, devant contenir les pièces suivantes : -un formulaire de candidature (student application form) -une lettre de motivation à l'attention du directeur de l'établissement d'accueil par destination souhaitée (3 maximum) -un C.V rédigé dans la langue du pays d'accueil -vos derniers relevés de notes traduits dans la langue du pays d'accueil -un enregistrement vidéo d'une vingtaine de minutes (se renseigner auprès des établissements)	26 janvier 26
Envoi des dossiers dans les établissements sélectionnés	Envoyer vos dossiers dans tous les établissements sélectionnés Ou remplir le formulaire sur mobility online (voir établissements partenaires)	Propre à chaque établissement (voir sur leur site)
Réponse à votre candidature		+/- 15 mai (propre à chaque établissement)

Il faut vérifier si les établissements sont adhérents à la plateforme nommée « mobility online »

<https://mobility.aec-music.eu/LoginServlet>

Si oui, vous devez créer votre profil sur cette plateforme et y déposer tous les éléments nécessaires à votre candidature dans « Become an applicant »

Si non, il faut vérifier avec les établissements sur quelle plateforme il faut déposer vos documents

Soutien linguistique

Pour profiter au maximum de votre expérience Erasmus et vous aider à préparer votre mobilité, le programme Erasmus + met à votre disposition une plateforme de soutien linguistique : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/online-language-support>

Elle vous permettra d'évaluer vos compétences dans la langue étrangère que vous utiliserez pour étudier à l'étranger, ou encore de suivre pour certains un cours de langue en ligne pour améliorer vos compétences. L'accès à la plateforme est délivré automatiquement après votre sélection pour un séjour Erasmus + .

Pendant votre séjour vous percevrez une bourse

Le montant de la bourse sera déterminé par le CMDL en fonction du nombre de candidats admis à partir en mobilité Erasmus et compris dans l'intervalle fixé par l'agence :

GROUPE	PAYS DE DESTINATION	MOBILITE D'ETUDE
Groupe 1 pays où le coût de la vie est plus élevé	Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Luxembourg, Suède, Liechtenstein, Norvège Pays tiers non associés au programme de la région 14.	348€-674€
Groupe 2 Pays où le coût de la vie est moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Pays tiers non associés au programme de la région 13.	292€-606€
Groupe 3 Pays où le coût de la vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	225€-550€

Pays membres du programme

27 pays membre de l'union européenne + 6 pays tiers associés: Islande, Liechtenstein, Norvège, République Macédoine du Nord, Turquie et Serbie et les Région ultrapériphérique et Territoire Outre-Mer (RUPTOM, Guyane, Mayotte, Canaries, Nouvelle Calédonie, Groenland etc....)

Région 13 Andorre, Etat de la Cité du Vatican, Monaco, Saint Marin

Région 14 Iles Féroé, Royaume Unis, Suisse

Possibilité de recevoir des bourses supplémentaires du Crous pour les boursiers Frais de voyage

Autre priorité du programme : la transition écologique. « Si l'étudiant décide de se rendre dans son pays de destination par un moyen de transport à faible émission carbone, il recevra un complément de 50 euros

Un complément forfaitaire de 250 euros par mois s'applique sur les bourses octroyées aux étudiants considérés comme ayant « moins d'opportunités » (voir guide de l'inclusion)